

**Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault**

Arrêté N° : 060876

Objet : Arrêté portant modification de la liste des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des PYRENEES ORIENTALES.

Vu le Code de la Sécurité Sociale, notamment les articles L 212-2 et D 231-2 à D 231-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°060666 du 25 octobre 2006 portant nomination des membres du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Orientales ;

Vu la lettre en date du 30 novembre 2006 de l'Union Départementale des Associations Familiales des Pyrénées Orientales ;

Arrête

Article 1er : L'arrêté préfectoral du 25 octobre 2006 susvisé est modifié comme suit :

Est nommée membre du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des PYRENEES-ORIENTALES :

En tant que représentant des associations familiales :

Madame FARRIOL Céline, en remplacement de Madame COLL Yolande, membre suppléant.

Article 2 :

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, le Préfet du département des Pyrénées-Orientales, le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales du Languedoc-Roussillon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et à celui de la préfecture du département des Pyrénées-Orientales.

Fait à Montpellier, le 18 décembre 2006

Le Préfet,

Pour le Préfet de Région et par délégation,
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

signé Jean-Paul CELET